Image not found or type unknown

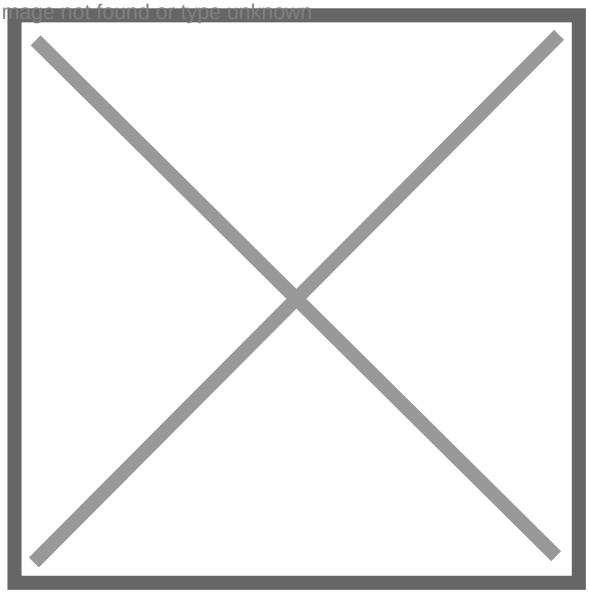

Menaces société de recouvrement CREANDIS et de Karis Formation

Par **evakfrine**, le **03/05/2013** à **22:45**

Bonjour,

Voilà je me suis inscrite en septembre 2012 à l'ecole Karis Formation,je n'ai malheuresement pas peu continuer cette formation car début Mai 2013 je ressentais de fréquents mal de dos (bas du dos)au travail,en stage de coiffure,ou bien même dans la vie de tout les jours.J'appelais alors l'ecole et la secretaire qui m'informa qu'à la suite des trois mois de délais pour se rétracter,je ne pouvais donc plus résilié la formation même si je justifiait mes problèmes par un certificat médical,donc par la suite,je me suis dis que cela n'etait pas normal,et je fis donc une rétrogation financière sur mon compte pour cette société,mais je n'envoya donc pas de certificat médical puisque à ses dires,cela ne servirait à rien.Depuis le debut du mois d'avril 2013,la société créandis (Mme**xxxxxxxxx** me demanda donc un arrangement financier de la somme restante de la formation,or,que je ne peux la continuer !! Donc elle me menace au tribunal,comment puis-je contre-réagir ? dois-je comme même leur envoyer un certificat médical du kiné ? **merci**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés